

Marie Moret à Rémy Guiot, 14 décembre 1889

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Guiot, Rémy](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 43 (8)

Collation2 p. (345r, 346r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Rémy Guiot, 14 décembre 1889, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/2317>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution -

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [14 décembre 1889](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Guiot, Rémy](#)

Lieu de destination Haraucourt (Ardennes)

Description

Résumé

Réponse à une lettre de Rémy Guiot en date du 10 décembre 1889 : avis sur les statuts d'une société coopérative ; sollicite Auguste Fabre sur ce sujet.

Mots-clés

[Coopération](#)

Personnes citées [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Fabre, Auguste (1839-1922)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Coopération
- Fourierisme
- Littérature

Biographie Fourieriste et coopérateur français né en 1839 à Uzès (Gard) et décédé en 1922 à Genève (Suisse). Il se marie en 1862 à Uzès avec Cécile Françoise Juliette Boudet (1842-1873). Ils ont une fille en 1866, [Juliette Fabre \(1866-1958\)](#). Il devient en 1880 économie du Familistère, associé de l'[Association coopérative du capital et du travail du Familistère de Guise](#). Il est un ami intime de Marie Moret après la mort de Godin.

Nom Guiot, Rémy

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Coopération

Biographie Coopérateur abonné à Haraucourt (Ardennes) puis à Charleville-Mézières (Ardennes) au journal du Familistère [Le Devoir \(Guise, 1878-1906\)](#).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère 14 ^{bre} 69

Monsieur Guiot Remy,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 10^{ct}. Je voudrais bien être en mesure de vous indiquer le côté faible de votre société et les moyens de la mettre sur la voie de la prospérité, mais cela ne me est pas possible.

Le problème de l'émanicipation des travailleurs est ici posé et suivi d'une façon très large et qui embrasse tous les aspects de la vie : commerce, industrie, économie domestique, instruction de l'enfance, pensions de retraites, etc. etc.

"Le Devoir", à son tour, indique la voie mais en se tenant dans la région des principes, tandis que pour répondre à votre demande, il faudrait entrer dans des détails pratiques dont je ne possède pas les éléments. Je sais seulement que il est reconnu que la prospérité des sociétés coopératives de consommation dépend en grande partie de l'habilité de l'homme chargé de faire les approvisionnements ; ensuite de la caracté de du vendeur au magasin, de sa probité, de son attention à établir les portes de marchandises et

les faire venir.

Il faut aussi un bon service de comptabilité.

Tout cela, vous le savez, comme moi; mais il ne suffit pas de parler ainsi pour que les choses marchent.

Puisque vous êtes abonné au *Dévoir*, nous auriez vu dans le n° de Novembre la première partie du congrès des 1^{es} coopératives de consommation; la 2^{eme} partie va paraître ce mois-ci. À la tête de ce mouvement coopératif, il y a des hommes qui font une étude spéciale de la question et qui peuvent peut-être nous donner d'utiles conseils.

La seule chose que je puisse faire pour vous est d'envoyer à l'un d'eux, mon ami,

Monsieur Aug. Fabre, 12 rue Bourdaloue à Nîmes, Gard,

notre lettre et nos statuts en le priant de les examiner et de voir s'il peut ~~accorder~~ répondre à notre demande. Je lui écris donc aujourd'hui même.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

Marie Godin